



COURS INTERNATIONAUX PATRONNES PAR L'OMS SUR L'ÉPIDÉMIOLOGIE
DES MALADIES TRANSMISSIBLES ET LA LUTTE CONTRE CES MALADIES

Qu'est-ce que l'épidémiologie ?

L'épidémiologie peut se définir comme l'étude de la distribution des maladies dans les populations humaines et des facteurs qui déterminent cette distribution.

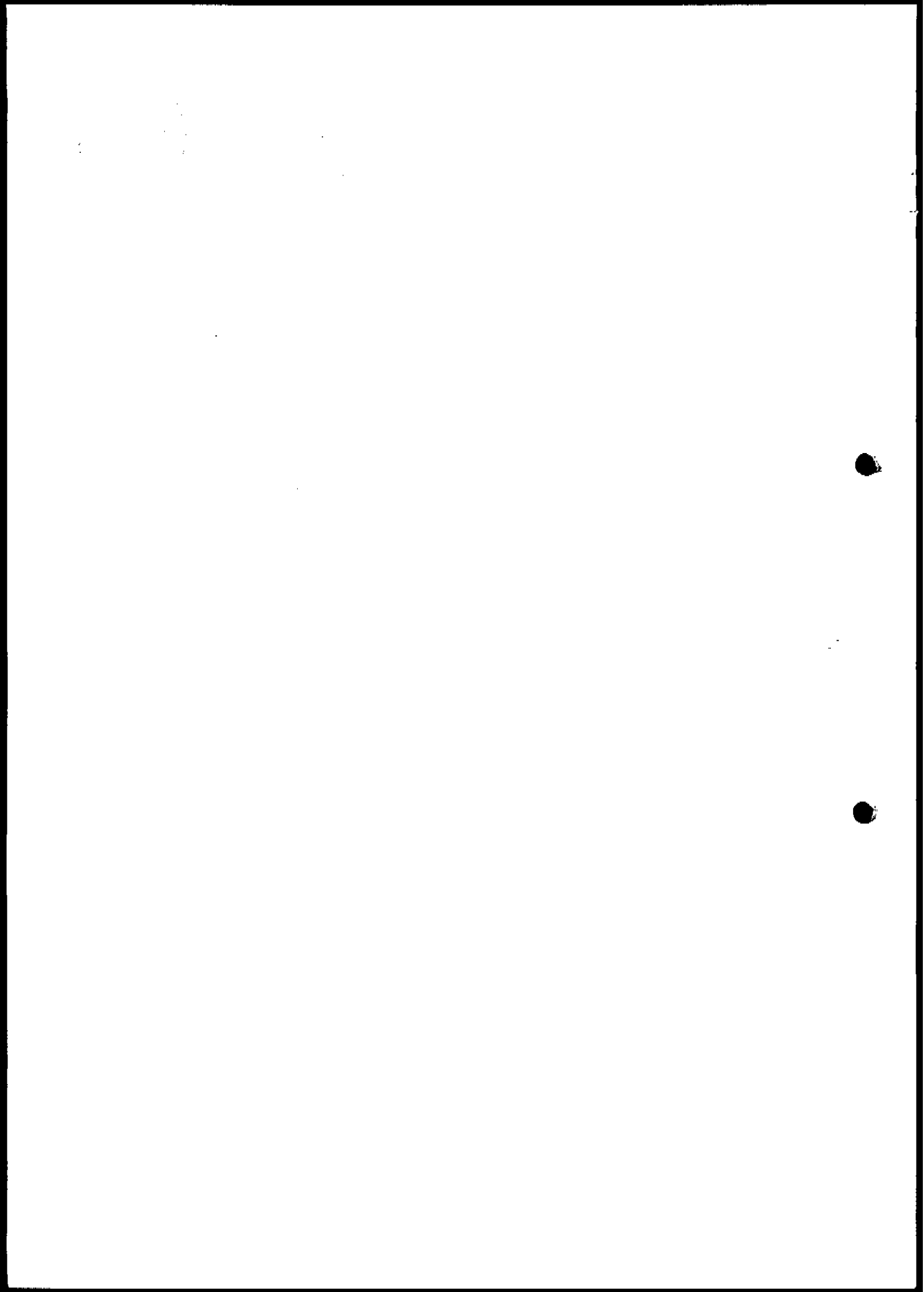
A l'origine, l'épidémiologie ne s'intéressait qu'aux maladies infectieuses dont elle étudiait la nature, les causes, les conditions d'apparition et de propagation dans les populations humaines, et les méthodes utilisées pour les prévenir, les combattre et/ou les éliminer totalement.

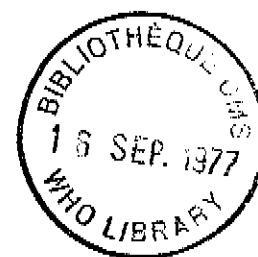
Aujourd'hui, par suite des succès qu'elles ont permis de remporter dans l'étude des maladies infectieuses, un certain nombre de méthodes épidémiologiques occupent une place de plus en plus importante dans l'étude de l'incidence et de la distribution des maladies non infectieuses et des phénomènes de santé dans les populations, des facteurs associés à l'apparition et à la propagation de ces maladies et de ces phénomènes, et des facteurs de nature à contribuer au maintien et au rétablissement de la santé.

En raison de ce qu'est et de ce que fait l'épidémiologie - méthode d'étude des problèmes de santé et de morbidité dans les collectivités - elle est l'outil fondamental d'investigation et de diagnostic de la médecine préventive. C'est grâce aux enquêtes épidémiologiques qu'il est possible d'instaurer des mesures préventives efficaces et scientifiquement valables, et d'organiser de façon rationnelle l'action de santé publique.

Parmi les activités des services de santé où l'épidémiologie joue un rôle important figurent notamment :

- 1) Le diagnostic au niveau des collectivités. L'épidémiologie révèle la nature et la grandeur relative des problèmes ainsi que leur importance pour la collectivité. Ces informations permettent aux gouvernements de planifier les services de santé, d'estimer les besoins futurs, de déterminer les priorités, et d'évaluer les activités des services de santé.
- 2) Projections concernant les problèmes de santé. Les soins médicaux devenant plus complexes et plus coûteux, il faut fixer des priorités et prévoir des équipements. D'où la nécessité de disposer de données exactes sur l'état de santé actuel de la population et sur les tendances futures de la prévalence et de la distribution des principales causes de maladie et de décès. Seules les méthodes épidémiologiques sont en mesure de fournir ces informations.
- 3) Recherche. L'épidémiologie étudie les facteurs qui contribuent à l'apparition, à la persistance et à la propagation des "nouvelles" maladies infectieuses et des maladies non infectieuses afin d'assurer la mise sur pied de mesures de lutte appropriées et d'instituer une action préventive efficace.





COURS INTERNATIONAL D'ÉPIDÉMIOLOGIE ET DE LUTTE
CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES ORGANISÉ PAR L'OMS

Note à l'intention des stagiaires

Visite au Siège de l'OMS

Introduction

Dans le programme de votre cours est prévue une visite d'une semaine au Siège de l'Organisation mondiale de la Santé, à Genève.

Afin d'aider les organisateurs à prendre les dispositions nécessaires pour que cette visite soit le plus profitable possible, nous vous invitons à choisir - en vous basant sur la brève description ci-après des activités de l'OMS dans des domaines ayant un rapport direct avec le contenu de votre cours et avec vos futures responsabilités - les programmes, activités, questions ou points dont vous aimeriez discuter avec vos collègues de l'OMS ou que vous souhaiteriez vous voir présenter au cours de votre visite à Genève.

1. Renforcement des services de santé

Dans ce domaine, ce sont surtout les activités et programmes portant sur le développement des services de soins de santé primaires et des services de santé maternelle et infantile qui présentent le plus d'intérêt pour le groupe de stagiaires.

1.1 Soins de santé primaires

Ce programme a pour objectif de faire bénéficier tous les membres d'une collectivité ou tous les habitants d'un pays de soins adéquats sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif et notamment de réaliser la couverture maximale des populations insuffisamment desservies, des groupes à haut risque et des groupes vulnérables.

1.2 Services de santé maternelle et infantile

Le programme vise à réduire la mortalité et la morbidité maternelles, périnatales, infantiles et juvéniles d'un pourcentage donné pour chaque pays, et à promouvoir la santé des femmes en âge de procréer et le développement physique et psycho-social de l'enfant dans le cadre de la famille.

D'autres activités visent à assurer une couverture totale de la population concernée en matière de protection maternelle et infantile pendant la grossesse, l'accouchement et l'enfance.

2. Salubrité de l'environnement

Deux grands programmes présentent un intérêt spécial pour le groupe de stagiaires participant au cours international d'épidémiologie et de lutte contre les maladies transmissibles.

2.1 Planification des services d'approvisionnement public en eau et d'élimination des déchets

Les principaux objectifs de ce programme sont les suivants :

- Aider les pays, si besoin est, à formuler des politiques, à mettre au point des textes législatifs et à créer l'infrastructure nécessaire pour la surveillance des réseaux d'élimination des déchets et le contrôle de la qualité de l'eau et plus particulièrement pour la détection d'un certain nombre de substances nuisibles; encourager le développement simultané de structures administratives et juridiques adéquates.

- Collaborer avec les pays à l'exécution d'études sectorielles concernant l'approvisionnement public en eau et l'élimination des déchets afin d'aboutir à la définition et à la formulation de projets prioritaires s'intégrant dans les plans nationaux de développement ou compatibles avec ces plans, une attention spéciale étant accordée au développement de l'approvisionnement en eau des zones rurales.
- Promouvoir l'exécution d'enquêtes nationales et collaborer au renforcement des techniques de collecte des données utilisées aux fins de la planification et notamment à l'établissement de principes directeurs relatifs aux politiques, aux programmes, aux institutions et à la législation concernant l'approvisionnement en eau et l'élimination des déchets.
- Formuler des plans pour des études de faisabilité pré-investissement, et procéder à de telles études.
- Fournir des avis concernant la solution des problèmes d'hygiène liés aux voyages internationaux.
- Inciter et participer à la réalisation, sur le plan régional ou mondial, de guides, de codes et de manuels où l'accent sera mis sur des techniques peu coûteuses et facilement adaptables.

2.2 Elaboration de programmes visant à assurer la sécurité des produits alimentaires et l'exécution de pareils programmes

Les principales activités entreprises à cette fin sont les suivantes :

- Elaborer des normes de salubrité des produits alimentaires acceptables sur le plan international.
- Aider les pays à établir des politiques et des législations nationales en matière de produits alimentaires qui soient adaptées à leurs besoins particuliers.
- Promouvoir l'établissement d'un programme d'information et de surveillance concernant la contamination des produits alimentaires et les maladies transmises par les aliments.
- Préparer des codes, des directives et des manuels sur la salubrité des produits alimentaires et sur des questions connexes.

3. Lutte contre les maladies transmissibles

Il s'agit naturellement de l'ensemble d'activités de l'OMS qui intéresse le plus directement les stagiaires. Quatre grands programmes figurent sous cette rubrique générale.

3.1 Renforcement à l'échelon national et international de la surveillance épidémiologique des maladies transmissibles d'importance majeure sur le plan de la santé publique

Les activités suivantes ont un intérêt plus particulier :

- Développement de services nationaux d'information sur l'incidence des maladies transmissibles et sur la morbidité et la mortalité dont elles sont cause.
- Collecte, analyse, interprétation et diffusion des données à l'échelon régional et à l'échelon mondial.
- Mise en oeuvre à l'échelon national, régional ou mondial, de mesures basées sur les données ainsi recueillies et interprétées.

3.2 Lutte contre les maladies parasitaires

En ce qui concerne le paludisme, l'OMS a pour rôle :

- De participer à l'évaluation des situations et des programmes nationaux.
- D'aider à déterminer, dans chaque pays, le programme antipaludique qui convient le mieux à la situation et à élaborer des plans réalistes pour sa mise en oeuvre.

- Exécuter des plans, en liaison avec les institutions et industries productrices, en vue d'assurer la disponibilité de médicaments antipaludiques et d'insecticides.
- Stimuler la recherche de nouveaux moyens d'action et de méthodes perfectionnées.

Pour ce qui est de la schistosomiase, l'action de l'OMS porte sur l'étude épidémiologique, des diverses formes étiologiques de la maladie, notamment en relation avec le développement des ressources en eau; sur l'élaboration de plans d'action associant les mesures de lutte contre l'infestation parasitaire de l'homme et les mesures de lutte contre l'hôte du parasite; et sur la promotion de la recherche et le renforcement du soutien international aux programmes nationaux de lutte.

La lutte contre l'onchocercose se poursuivra avec l'assistance de l'OMS dans le bassin de la Volta.

La trypanosomiase a reçu un rang élevé de priorité pour ce qui est de la recherche et des activités de prévention et de lutte.

3.3 Lutte contre les maladies bactériennes virales

Le programme de lutte contre la tuberculose englobe désormais la lutte contre les infections transmissibles de l'appareil respiratoire.

Dans le cadre du programme international spécial de lutte contre les maladies tropicales, ainsi que dans le cadre des programmes nationaux de lutte antilépreuse, auxquels l'OMS va coopérer, la lèpre fait l'objet d'un effort accru en vue de mettre au point un bon antigène et, finalement, un vaccin contre la lèpre.

L'impulsion donnée aux activités de lutte contre le choléra a été étendue - au moyen de mesures prophylactiques, thérapeutiques et d'assainissement - à toute la gamme des infections aiguës de l'appareil intestinal.

L'OMS encourage et soutient l'adoption de mesures destinées à limiter la propagation des maladies transmises par voie sexuelle, une attention spéciale étant apportée à la formation à donner en la matière aux travailleurs sanitaires à l'échelon local.

L'OMS exerce une vigilance constante en vue de déceler l'apparition ou de suivre l'évolution de maladies ayant un potentiel de propagation élevé, telles aujourd'hui : la méningite cérébro-spinale, la grippe, et la fièvre hémorragique dengue; elle surveille également les réservoirs enzootiques d'infections transmissibles à l'homme, telles la peste, la fièvre jaune et la rage.

3.4 Extension du recours à la vaccination, par l'intermédiaire des services de santé, dans la lutte contre les maladies pour lesquelles il existe des vaccins et des méthodes de vaccination efficaces

Les objectifs de ce programme sont les suivants :

- Eliminer ou réduire, en étendue ou en nombre, les épidémies de coqueluche, de poliomyélite et de rougeole.
- Maintenir la morbidité par diphtérie à un faible niveau.
- Réduire la morbidité par tétanos et par tuberculose chez les jeunes enfants.
- Augmenter la proportion d'enfants effectivement immunisés dans les groupes exposés à un risque élevé en raison de leur âge, ou de leur situation géographique ou sociale.

Dans le cadre du développement de ces programmes, les principaux efforts consisteront au niveau des pays :

- à promouvoir l'immunisation de base des enfants et, si besoin est, de la mère dans le cadre des services de santé maternelle et infantile;

- à renforcer les services de fourniture et de transport des vaccins, la formation du personnel, et la gestion, la supervision et l'évaluation des activités relatives à l'immunisation dans les services sanitaires de base;
- à renforcer, ou, si besoin est, à instituer la surveillance épidémiologique pour les six maladies transmissibles en cause et pour d'autres maladies transmissibles présentant une importance épidémiologique locale qui peuvent être prévenues par la vaccination;
- à renforcer, dans les pays où c'est économiquement souhaitable, la production et le contrôle nationaux de vaccins;
- à diffuser les informations appropriées, notamment au moyen de manuels;
- à amener la population à prendre conscience des avantages de la vaccination de l'enfant et l'encourager à demander à en bénéficier.

4. Développement des personnels de santé

Ce programme a pour objectif essentiel de promouvoir la planification et la formation des différents types de personnels de santé composant les "équipes de santé", y compris des agents aptes à dispenser des soins de santé primaires et du personnel d'hygiène du milieu, en leur faisant acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour l'exécution de plans et de programmes nationaux de santé.

L'OMS incite et participe à la préparation de directives pratiques concernant la définition d'objectifs d'apprentissage fondés sur l'analyse des tâches et les méthodes à utiliser pour l'élaboration des programmes d'études, ainsi qu'à la mise au point de programmes et de méthodes d'enseignement adaptés à des objectifs d'apprentissage établis en fonction des besoins immédiats et à long terme de la population.

Elle encourage les enseignants à élaborer, en consultation avec le personnel des organismes de santé et organismes apparentés, des programmes types pour la formation de base et la formation continue des diverses catégories, tant professionnelles qu'auxiliaires, de personnels de santé; elle favorise l'élaboration de critères internationaux d'évaluation des objectifs éducationnels.

Elle collabore à la mise sur pied de systèmes de formation faisant appel à une vaste gamme de méthodes - y compris l'auto-instruction, l'apprentissage en petits groupes et les méthodes de simulation - afin de créer et de renforcer, au sein de l'équipe de santé, les compétences en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions.

5. Programme spécial de formation et de recherche concernant les maladies tropicales

L'Organisation s'attache, dans le cadre de son programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales :

- à encourager et soutenir la recherche sur la biologie des agents des maladies transmissibles les plus importantes, en particulier des maladies parasitaires, ainsi que sur l'immunologie et l'immunopathologie de ces maladies;
- à étendre la prévention par la vaccination à un plus grand nombre de maladies, et à réduire les coûts et les problèmes opérationnels en favorisant des études pratiques et des recherches grâce à des efforts nationaux et internationaux;
- à encourager l'amélioration de l'activité et de la stabilité des antigènes.

Elle s'attache aussi à coordonner la recherche sur le développement et l'évaluation de nouveaux médicaments et vaccins avec l'industrie pharmaceutique, les institutions scientifiques concernées et les administrations nationales des pays où les maladies parasitaires sont endémiques.

En coopération avec les Etats Membres et avec les institutions scientifiques, l'Organisation est en train de mettre progressivement sur pied un réseau de centres de recherche pour la recherche fondamentale sur la biologie des parasites et sur l'immunologie et la pathogenèse des maladies parasitaires, notamment en renforçant un certain nombre d'institutions médicales

dans les zones où ces maladies sont endémiques. Elle encourage le développement des recherches de pharmacologie clinique et l'essai de nouveaux médicaments et de nouveaux vaccins à l'aide de méthodes permettant une comparaison des résultats sur le plan international.

En un premier temps, six maladies ont été retenues pour faire l'objet d'une action prioritaire dans le cadre de ce programme, ce sont la lèpre, le paludisme, la schistosomiase, la trypanosomiase, la leishmaniose et la filariose.

6. Fournitures

L'acquisition de fournitures et de matériel pour les projets soutenus par l'OMS est centralement organisée à Genève.

Les besoins en fournitures et matériel à l'échelon des pays sont étudiés avec le représentant de l'OMS qui envoie la demande au Siège par l'intermédiaire du bureau régional. Dans les pays où il n'existe pas de représentant de l'OMS, le ministère de la santé envoie sa demande directement au bureau régional compétent.

Les membres du personnel du service des Fournitures au Siège sont prêts à indiquer aux stagiaires :

- les procédures exactes à suivre pour minimiser les délais de livraison;
- le nom et la désignation du bureau et de leurs homologues dans les bureaux régionaux;
- les grandes catégories de fournitures et de matériel dont s'occupe l'OMS.

7. Bibliothèque

La bibliothèque du Siège de l'OMS est l'une des bibliothèques les plus complètes du monde en ce qui concerne les revues médicales et les ouvrages traitant de la santé publique et des maladies tropicales.

La bibliothèque possède un service de références (tirés à part et photocopies) auquel peut avoir recours, à titre officiel, tout médecin travaillant au service de l'Etat dans un pays Membre de l'OMS.

* * *

12
13



14
15



COURS INTERNATIONAUX PATRONNES PAR L'OMS SUR L'ÉPIDÉMIOLOGIE
DES MALADIES TRANSMISSIBLES ET LA LUTTE CONTRE CES MALADIES

Glossaire des termes utilisés dans le programme de formation

Agent	Entité biologique, physique ou chimique pouvant provoquer une maladie.
Agent infectieux	Organisme - en général micro-organisme mais il peut aussi s'agir d'helminthes - capable de causer une infection ou une maladie infectieuse.
Anatoxine	Préparation contenant une toxine ayant perdu son pouvoir toxique. Les toxoïdes sont utilisées pour susciter une immunité active spécifique contre une maladie.
Anticorps	Globuline, présente dans les liquides tissulaires et le plasma sanguin, ayant acquis la propriété de réagir spécifiquement avec un antigène et pouvant se combiner avec cet antigène pour le neutraliser ou le détruire. Les globulines sont souvent appelées "substances immunes".
Antigène	Partie ou produit d'un agent biologique capable de provoquer l'élaboration d'anticorps spécifiques.
Antitoxine	Anticorps spécifique de la toxine d'un micro-organisme, en général d'une exotoxine bactérienne. L'antitoxine se combine avec la toxine <u>in vivo</u> et <u>in vitro</u> et en neutralise l'activité toxique.
Arbovirus	Virus transmis d'un hôte à un autre par une ou plusieurs espèces d'arthropodes.
Cas	Etre humain ou animal malade ou infecté présentant des caractéristiques cliniques, médico-biologiques et épidémiologiques spécifiques. <u>Cas confirmé</u> : sujet chez qui un agent pathogène a été isolé et identifié ou chez qui les résultats d'autres analyses de laboratoire ont révélé la présence d'un agent étiologique, manifestée par une augmentation de quatre fois ou plus des titres d'anticorps entre des échantillons de sérum prélevés respectivement à la phase aiguë et en période de convalescence, que le sujet ait présenté ou non un syndrome clinique caractéristique de la maladie provoquée par cet agent. <u>Cas présumé</u> : personne présentant un syndrome clinique compatible avec une maladie, mais sans confirmation en laboratoire de la présence de l'agent étiologique.

Chimioprophylaxie	Administration de médicaments, notamment d'antibiotiques, pour empêcher qu'une infection se développe dans l'organisme ou qu'elle devienne une maladie clinique.
Cohorte	Tout groupe déterminé de sujets choisis à des fins ou pour une étude particulières.
Contact	(Voir Sujet contact)
Contamination	Envahissement par un agent infectieux d'une surface corporelle, de vêtements, d'objets de literie, de jouets, d'instruments chirurgicaux, de pansements, ou autres articles et substances inanimés y compris l'eau, le lait, et les aliments. Il ne faut pas confondre pollution et contamination, le premier terme dénotant la présence dans l'environnement de substances nuisibles mais pas nécessairement infectieuses. La contamination d'une surface corporelle n'implique pas qu'il y ait état de porteur.
Désinfection	Destruction d'agents infectieux hors de l'organisme par application directe de moyens chimiques ou physiques. <u>Désinfection en cours de maladie</u> : application de mesures de désinfection dès que possible après l'émission d'exsudats infectieux par l'organisme d'un sujet infecté, ou après que des objets aient été souillés par de tels exsudats, tout contact personnel avec ces exsudats ou ces objets ayant été réduit au minimum avant la désinfection. <u>Désinfection terminale</u> : application de mesures de désinfection après le décès du malade ou son transport à l'hôpital, après qu'il ait cessé d'être une source d'infection ou après discontinuation des mesures de protection et notamment d'isolement. La désinfection terminale est rarement pratiquée car il suffit généralement de procéder à un nettoyage terminal en prenant soin d'aérer et d'exposer au soleil les pièces, le mobilier et la literie. Elle n'est d'ailleurs nécessaire que pour les maladies transmises par contact indirect. La stérilisation par la vapeur ou l'incinération de la literie et autres articles est souhaitable dans les cas de variole.
Désinfestation	Tout procédé physique ou chimique servant à détruire ou à déloger de petites espèces animales indésirables - surtout des arthropodes et des rongeurs - qui infestent un individu, ses vêtements, son environnement ou les animaux domestiques (voir Insecticide). L'épouillage, dans les cas d'infestation par le pou du corps (<u>Pediculus humanus humanus</u>) est une forme de désinfestation. Parmi les synonymes de ce terme, on peut citer la <u>désinsectisation</u> qui ne concerne que les insectes.

- Endémie Présence constante d'une maladie ou d'un agent infectieux dans une aire géographique donnée; ce terme peut également désigner la prévalence habituelle dans cette aire d'une maladie donnée. Par hyperendémie, on entend une transmission intense persistante, du paludisme par exemple.
- Enquête Étude entreprise afin d'identifier l'origine de cas individuels et le mode de transmission de l'agent pathogène.
- Enzootie Présence constante ou prévalence habituelle d'une maladie ou d'un agent infectieux dans les populations animales d'une aire géographique donnée.
- Epidémie Survenue dans une collectivité ou une région, à partir d'une source unique ou d'une source diffuse, d'une maladie (ou d'une poussée) d'une ampleur manifestement plus grande que celle à laquelle on pourrait normalement s'attendre. Le nombre de cas indicatif de la présence d'une épidémie varie selon l'agent infectieux, l'effectif et les caractéristiques de la population exposée, l'existence ou l'absence de précédents de la maladie et, enfin, le temps et le lieu. La notion d'épidémicité est donc conditionnée par la fréquence habituelle de la maladie dans la même région, au sein de la même population et à la même saison de l'année. L'apparition d'un seul cas d'une maladie transmissible dans une population qui en a été longtemps exempte (telle la variole chez un voyageur de passage à New York en 1962) ou la première invasion par une maladie jamais diagnostiquée auparavant dans la région (telle la trypanosomiase américaine dans l'Arizona), doit être considérée comme un indice suffisant d'épidémie potentielle pour que soient nécessaires l'institution de mesures de notification immédiate des cas et l'exécution d'une enquête complète sur le terrain.
- Epidémie de source unique : épidémie où un être humain, un animal ou un véhicule spécifique a été le principal moyen de transmission de l'agent pathogène aux cas identifiés.
- Epidémie de source diffuse : épidémie où les infections sont transmises de personne à personne ou d'animal à animal de telle façon que les cas identifiés ne peuvent être attribués à des agents provenant d'une source unique.
- Epizootie Survenue dans des populations animales d'une zone géographique déterminée de cas analogues en nombre manifestement supérieur à celui auquel on pourrait normalement s'attendre. L'épizootie peut être de source unique ou de source diffuse.

Etiologie	Etude ou théorie des causes des maladies; somme des connaissances se rapportant à ces causes.
Fumigation	Tout procédé qui permet de tuer certaines formes animales, surtout des arthropodes et des rongeurs, par le moyen d'agents gazeux (voir Insecticide).
Gouttelettes (voir Noyau aérien)	Particules liquides que l'on projette dans l'air en parlant, en crachant, en chantant, en toussant ou en éternuant. Ces gouttelettes sont formées par aérosolisation de sécrétions présentes dans la bouche, le rhinopharynx et les bronches. Elles peuvent contenir des micro-organismes infectieux.
Histoire naturelle d'une maladie	Description détaillée et complète des caractéristiques, des origines et de la distribution d'un agent pathogène ainsi que des caractéristiques et de l'écologie du réservoir de cet agent, des mécanismes par lesquels il se transmet et de ses effets sur l'homme.
Hôtes	Organismes vivants, simples ou complexes, y compris l'être humain, qui peuvent être infectés par un agent pathogène spécifique.
Immunité de groupe	Résistance d'un groupe à l'introduction et à la propagation d'un agent infectieux. Cette résistance repose sur l'immunité d'une forte proportion des membres du groupe et sur la répartition uniforme des immuns au sein du groupe.
Infection	Pénétration et multiplication d'un agent infectieux dans les tissus de l'homme ou de l'animal, ce qui provoque des dommages cellulaires. <u>Infection apparente</u> : infection se manifestant par des signes cliniques et des symptômes (maladie). <u>Infection inapparente</u> (voir description précédente).
Infection nosocomiale	Infection prenant naissance dans un établissement médical, par exemple chez un malade hospitalisé chez lequel elle n'était ni présente ni en incubation au moment de l'admission, ou résidu d'une infection contractée lors d'une admission antérieure. Ce terme désigne également les infections contractées à l'hôpital mais qui se manifestent après la sortie du malade ainsi que les infections contractées par le personnel et les visiteurs.
Insecticide	Toute substance chimique utilisée pour détruire des arthropodes, qu'elle soit appliquée sous forme de poudre, de liquide, de brouillard, d'aérosol ou de "peinture", avec habituellement des effets rémanents. Le terme <u>larvicide</u> désigne généralement des insecticides utilisés contre les stades immatures d'arthropodes; <u>imagocide</u> et <u>adulticide</u> se disent plutôt des insecticides destinés à détruire des arthropodes à leur stade adulte ou imaginal.

Maladie transmissible	Maladie causée par un agent infectieux spécifique ou ses produits toxiques, et qui résulte de la transmission, à un hôte sensible, à partir d'un réservoir, de cet agent ou de ses produits. Cette transmission peut se faire soit directement, par contact avec une personne ou un animal infecté, soit indirectement par l'intermédiaire d'un hôte végétal ou animal, d'un vecteur ou de l'environnement inanimé.
Notification	Communication officielle d'un diagnosticien ou de toute autre personne responsable informant une autorité compétente de l'apparition d'une maladie à déclaration obligatoire chez l'homme ou chez l'animal.
Noyaux aériens (voir Gouttelettes)	Résidus desséchés de gouttelettes qui peuvent contenir un ou plusieurs micro-organismes infectieux. Contrairement aux gouttelettes, les noyaux aériens peuvent rester longtemps en suspension dans l'air.
Pandémie	Maladie épidémique touchant les habitants de plusieurs pays ou de plusieurs continents.
Période de contagiosité	Moment(s) où un agent infectieux peut se transmettre directement ou indirectement d'un sujet infecté à un autre, d'un animal infecté à un être humain et d'un être humain infecté à un animal (y compris les arthropodes).
Période d'incubation	Intervalle de temps entre l'exposition effective d'un hôte sensible à un agent pathogène (infection) et l'apparition des signes cliniques et des symptômes de la maladie chez cet hôte.
Porteur de germes	Être humain (ou animal) infecté qui héberge l'agent infectieux spécifique d'une maladie sans présenter de symptômes cliniques apparents de cette maladie, et qui peut être une source d'infection pour l'homme. Il peut s'agir soit d'une personne atteinte d'une infection qui demeure inapparente durant toute son évolution (communément appelée porteur <u>sain</u> ou <u>asymptomatique</u>) ou d'une personne atteinte d'une maladie cliniquement reconnaissable en période d'incubation, de convalescence ou de post-convalescence (communément appelée porteur <u>en incubation</u> ou <u>convalescent</u>). Dans les deux cas, l'état de porteur peut être de brève ou de longue durée (porteur <u>temporaire</u> , <u>transitoire</u> ou <u>chronique</u>).
Poussée épidémique	Survenue de deux ou plusieurs cas en rapport du point de vue épidémiologique.
Pouvoir pathogène	Aptitude d'un agent infectieux à causer une maladie chez un hôte sensible (voir Virulence).

Ratio	Mesure de la fréquence d'un groupe d'événements (par exemple nombre de sujets masculins souffrant d'une maladie donnée) <u>par rapport</u> à la fréquence d'un groupe différent d'événements (par exemple, nombre de sujets féminins atteints de la même maladie).
Réservoir d'infection	Tout être humain, animal, arthropode, végétal, sol ou autre matière inanimée dans lequel un agent infectieux vit et se multiplie normalement, dont il dépend principalement pour sa survie et d'où il peut être transmis à un nouvel hôte.
Résistance	Ensemble des mécanismes qui, chez l'hôte, font obstacle à l'invasion ou à la multiplication d'agents infectieux, ou qui préviennent les dommages que pourraient causer les produits toxiques de ces agents. <u>Immunité</u> : résistance ordinairement associée à la possession d'anticorps exerçant un effet particulier sur un micro-organisme spécifique (ou sa toxine), agent d'une maladie infectieuse déterminée. <u>Immunité passive</u> : s'acquiert soit naturellement (par transfert des anticorps maternels) soit artificiellement (par inoculation d'anticorps protecteurs spécifiques - immunsérum ou sérum de convalescent, ou globuline sérique immune). Elle ne dure que quelques jours ou quelques mois. <u>Immunité active</u> : cette immunité, qui dure des mois ou des années, s'acquiert soit naturellement (par infection, avec ou sans manifestations cliniques), soit artificiellement (par inoculation soit de fractions ou de produits de l'agent infectieux soit de l'agent lui-même, tué, modifié ou sous la forme d'un variant). <u>Résistance naturelle</u> : aptitude à résister à une maladie sans l'intervention d'anticorps ou d'une réponse tissulaire spécifique. Elle dépend ordinairement de caractéristiques anatomiques ou physiologiques de l'hôte, et peut être d'origine génétique, ou acquise, permanente ou temporaire.
Source d'infection	Tout être humain, animal, objet ou substance à partir duquel ou de laquelle un agent infectieux se transmet immédiatement à un hôte. Ne pas confondre la <u>source d'infection</u> et la <u>source de contamination</u> , qui pourra être par exemple le débordement d'une fosse septique qui contamine une adduction d'eau ou un cuisinier en état d'infection qui contamine des aliments (cf. Réservoir).
Statistiques d'état civil	Données se rapportant à la naissance, au décès, au mariage, au divorce et à la maladie (morbidité).

Sujet contact	Etre humain ou animal qui s'est trouvé en relation avec un individu ou un animal infecté, ou avec un milieu contaminé, et a pu de ce fait être envahi par un agent pathogène.
Sujet immun	Etre humain (ou animal) qui possède des anticorps protecteurs spécifiques ou une immunité cellulaire résultant soit d'une infection antérieure soit d'une vaccination. Le sujet peut également être conditionné par cette infection ou vaccination à réagir de façon adéquate, en produisant suffisamment d'anticorps pour empêcher qu'une maladie clinique se développe après exposition à l'agent infectieux de cette maladie. L'immunité est relative; une protection ordinairement efficace peut se trouver débordée si l'agent infectieux intervient massivement ou emprunte une porte d'entrée inhabituelle. Elle peut également être compromise par une chimiothérapie immunosuppressive ou par une maladie concomitante (cf. Résistance).
Sujet infecté	Sujet hébergeant un agent infectieux, que l'infection s'accompagne ou non de manifestations morbides. Est, en outre, contagieux un sujet infecté au contact duquel l'infection risque d'être naturellement contractée par un sujet sensible.
Sujet sensible	Etre humain ou animal ne possédant probablement pas, à l'égard de tel ou tel agent pathogène, une résistance suffisante pour qu'elle l'empêche de contracter une maladie lorsqu'il est exposé à cet agent.
Surveillance d'une maladie	Examen constant et rigoureux de tous les aspects de l'apparition et de la propagation d'une maladie qu'il importe de connaître pour combattre efficacement cette maladie.
Taux	Mesure de la fréquence de tel ou tel événement dans une population donnée, soit à un moment précis, soit durant une période déterminée. Les trois principaux taux utilisés en santé publique sont le taux de morbidité, le taux de mortalité et le taux de natalité.

Taux de morbidité : mesure de la fréquence d'une maladie dans une population; les deux grands groupes du taux de morbidité sont les taux d'incidence et les taux de prévalence.

Taux d'incidence : nombre des cas de maladie qui ont commencé, ou de personnes qui sont tombées malades, pendant une période donnée et pour une population déterminée. L'incidence s'exprime habituellement sous forme d'un taux obtenu par un rapport dans lequel le dénominateur représente le nombre moyen d'individus dans la population considérée pendant la période dont il s'agit, ou le nombre estimatif de personnes au milieu de cette période. Les taux d'incidence qui sont calculés pour des populations étroitement définies (selon

l'âge, le sexe, etc.) pour une période de courte durée, telle celle d'une épidémie, sont souvent appelés taux d'atteinte. Les taux d'atteinte sont généralement exprimés en pourcentage. Le taux d'atteinte secondaire est la mesure de la fréquence des nouveaux cas d'une maladie chez les familiers des cas connus. Il est généralement calculé pour les contacts vivant sous le même toit que le premier cas.

Taux de prévalence : nombre des cas de maladie ou des personnes malades, ou de tout autre événement tel qu'un accident, existant ou survenant dans une population déterminée, sans distinction entre les cas nouveaux et les cas anciens. La prévalence peut être enregistrée soit à un moment précis (prévalence à un moment donné), soit durant une période déterminée (prévalence au cours d'une période donnée). On exprime habituellement "la prévalence à un moment donné" sous forme d'un taux obtenu par un rapport dans lequel le dénominateur représente le nombre d'individus dans la population considérée, au moment précis dont il s'agit. Cet indice est largement utilisé en épidémiologie, en statistiques sanitaires et en démographie. La "prévalence au cours d'une période donnée" est utilisée surtout en matière d'assurance-maladie et dans les statistiques hospitalières, et se réfère habituellement aux maladies de longue durée. Lorsqu'elle est exprimée par un taux, le dénominateur du rapport représentera le nombre moyen d'individus dans la population considérée pendant la période définie, ou le nombre estimatif d'individus au milieu de cette période. Les termes "prévalence à un moment donné" et "prévalence au cours d'une période donnée" ne sont que rarement employés comme tels; on utilise à leur place des expressions comme "prévalence au 1er janvier 1956", "prévalence au cours de 1957" ou "prévalence en mai". Quand le terme "prévalence" est employé seul, sans précisions complémentaires, on doit considérer qu'il a le sens de "prévalence à un moment donné".

Taux de mortalité : mesure de la fréquence des décès pendant une période donnée et pour une population déterminée. Si l'on prend en compte tous les décès quelle que soit leur cause, on parle de taux brut de mortalité; si on ne prend en compte que les décès imputables à une cause déterminée, on parle de taux de mortalité par cause. Le taux de létalité exprime la fréquence des décès causés par une maladie déterminée parmi les membres d'une population qui sont atteints de cette maladie.

Taux de natalité : mesure de la fréquence des naissances pendant une période donnée et pour une période déterminée.

Toxine	Protéines - ou substances couplées à des protéines - qui sont mortelles pour d'autres organismes. Elles sont produites par certains végétaux supérieurs, par certains animaux ou par des bactéries pathogènes. Le poids moléculaire élevé et l'antigénicité des toxines les différencient des simples poisons chimiques et des alcaloïdes végétaux.
	<u>Endotoxine</u> : toxine présente dans les cellules bactériennes mais non dans les filtrats acellulaires de bactéries intactes. Les endotoxines sont libérées par la bactérie lors de la rupture de sa paroi cellulaire.
	<u>Exotoxine</u> : toxine évacuée par une cellule bactérienne dans un milieu de culture (ou un hôte) et par conséquent présente dans les filtrats acellulaires et dans les cultures de bactéries intactes.
Toxoïde	Voir Anatoxine.
Transmission	Transfert direct (par contact ou par diffusion de gouttelettes) ou indirect (par l'entremise de vecteurs ou de véhicules et par contagion aérienne), à partir d'un réservoir, d'un agent infectieux à un hôte sensible.
Vaccin	Préparation contenant des micro-organismes entiers (tués ou vivants) ou une fraction des organismes possédant un antigène immunisant. Le vaccin est utilisé pour conférer à un hôte une immunité active spécifique contre un agent infectieux.
Vecteur	Arthropode qui transmet un agent infectieux d'une source d'infection à un hôte sensible.
Virulence	Degré de pathogénicité d'un agent infectieux.
Zoonose	Infection ou maladie infectieuse transmissible, dans des conditions naturelles de l'animal à l'homme et vice versa.

* * *